

AU RABOT, EX-CITE UNIVERSITAIRE, 521 CHAMBRES VIDES ATTENDENT D'ÊTRE RÉQUISITIONNÉES

Le 30 mars 2014, Eric Piolle est élu maire de Grenoble. Parmi ses 120 engagements de campagne, celle de réquisitionner des bâtiments vides pour y loger celles et ceux qui en ont besoin.

Le 25 juin 2022, durant l'occupation par 80 familles sans logis de l'esplanade de la Caserne de Bonne, le conseil municipal de Grenoble vote l'expérimentation de cette mesure.

En mai 2025, alors que des dizaines d'écoles sont occupées en permanence et le pressent de mettre en œuvre ses promesses, il annonce vouloir prendre un arrêté de réquisition « dans les prochains jours ».

Depuis le mercredi 19 novembre 2025, 150 personnes, la plupart des livreurs à vélo et leurs familles, expulsées par Actis en plein hiver ou chassées de leurs logements par des mafias de marchands de sommeil à qui ils ne voulaient plus payer de loyer, occupent le siège de la Métro afin d'obtenir un relogement. Les maires, les bailleurs sociaux tardent à réagir tandis que l'État ne promet que répression et expulsions.

PENDANT CE TEMPS, LE RABOT EST TOTALEMENT VIDE.

L'ex-cité universitaire du Rabot, sur les flancs de la Bastille, est totalement vide depuis cet été. Il accueillait (jusqu'à cet été) de nombreux étudiants, notamment étrangers et précaires. Le site, propriété de l'État, dispose de 521 chambres étudiantes, et aussi de 2 logements de fonction, un gymnase et un restaurant.

La plupart de ces chambres, les plus récentes, (construites dans les années 1960) sont individuelles et pourraient faire l'affaire pour des personnes seules

160 d'entre elles sont plus grandes (en moyenne 30m²), et peuvent accueillir temporairement un couple avec un enfant en bas âge.

Les bâtiments les plus récents sont parfaitement aux normes et habitables de suite, même si le site nécessitera quelques travaux d'isolation.

L'État cherche à vendre ce bien public actuellement géré par le CROUS, et a publié un appel à manifestation d'intérêt qui prend fin le 15 décembre. On y apprend notamment que le CROUS restera gestionnaire de ce site jusqu'en fin d'année 2026, avant que d'éventuels travaux ne démarrent : les 521 chambres vont donc rester vides pendant encore un an au minimum.

Et ensuite? Nul doute que les gros promoteurs sont sur le coup: Bouygues a déjà visité le site et voudra racheter au rabais les bâtiments construits et entretenus par l'argent public et les loyers des étudiants précaires afin d'en faire des logements hors de prix. Le devenir du Rabot sera-t-il identique à celui de l'université voisine, vendue à The Babel Community, qui l'a transformée en un espace de luxe et de coworking où les studios coûtent 700€ par mois ?

Ces projets purement spéculatifs, qui alimentent la crise du logement au lieu de la résoudre, ne sont jamais remis en cause malgré l'urgence sociale !

Ces dix dernières années, pendant que les grenoblois.es attendaient des réquisitions, la crise du logement cher a explosé : avec 3.300 ménages domiciliés au CCAS (donc sans-domicile), dont 710

avec enfants. Idem concernant les logements vacants: 13 000 logements vacants en 2022 à Grenoble (chiffres INSEE) soit 13,3% de l'ensemble des logements existants.

Au vu de cette situation de crise, rendue visible par l'action déterminée des sans-abris et de leurs soutiens, nous demandons la réquisition du site du Rabot par qui de droit: la préfète de l'Isère et en cas de refus, le maire de Grenoble, dans les plus brefs délais.